

que la constitution nous accorde, de diriger nous-mêmes notre système d'éducation. Il me semble, qu'il n'y a pas là de simplicité, ni d'étroitesse d'esprit. C'est, je crois, traiter la question sous un point de vue aussi large, et aussi élevé que que possible. Si le Dr. Fenwick n'a pas vu cela, c'est probablement, par ce qu'il se sera, par hasard, placé lui-même trop bas. Je lui conseillerais donc de monter un échelon de plus.

Dans le même écrit, je disais que la XXVme clause ne rendait pas justice à nos maisons d'éducation. Le Dr. Fenwick n'a pas pu comprendre cela. Voyons ce que pourra faire une seconde explication.

La XXVme clause pourvoit à ce que tout aspirant à l'étude de la médecine, porteur d'un diplôme de Maître-ès-arts, soit admis sans examen.

Où est l'injustice, demande le Dr. Fenwick. Les Canadiens ne sont-ils pas traités comme les Anglais. Qu'un élève de l'Université Laval vienne devant le Bureau ou devant nous, avec son diplôme de Maître-ès-arts, il sera admis à l'étude de la médecine sans examen ; mais nous ne pouvons pas faire la même faveur aux élèves sortant d'aucune de nos écoles publiques, porteurs d'un certificat qui n'est pas un diplôme Universitaire. Voilà exactement où est l'injustice. Le Dr Fenwick met nos premières maisons d'éducation, telles que les Jésuites, le collège St. Hyacinthe, de Nicolet de Montréal, etc, sur le même pied que leurs écoles publiques. Il ignore que l'éducation donnée par ces maisons, est tout aussi bonne et aussi complète que celle donnée par les Universités, et qu'un bon certificat d'études complètes de l'une ou de l'autre de ces institutions équivaut à un diplôme de maître-es-arts, parce que leurs élèves suivent le même cours qui est enseigné par les Universités. Ces jeunes gens étant donc aussi instruits que les autres, devraient jouir des mêmes privilèges. C'est ce que j'appellerais justice égale.

Le Dr. Fenwick cherche ensuite à faire de l'esprit au sujet de mes remarques concernant la 28ème clause. A l'entendre, nous sommes toujours dans des trances affreuses,